Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 25

Artikel: Patience
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-204321

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Et l'on pendouilla Pierre,
Tra, la, etc.
Et l'on pendouilla Pierre,
Et la Jeannette avec (*bis*).

Sur la plus haute branche,
Tra, la, etc.
Sur la plus haute branche,
Le rossignol chanta (*bis*).

Ainsi qu'on s'en doute, cette chanson ne date pas d'aujourd'hui. Un savant français, qui est poète en même temps, l'attribue au début du xvme siècle et lui assigne comme lieu d'origine le Forez septentrional. D'après lui, la version primitive ne devait guère s'écarter de la forme que voici et que nos patoisans comprendront sans qu'il soit besoin de leur traduire :

La Pernette se lève,
La tra la la .. la tra la,
La Pernette se lève
Treis ores avant le jor (*ter*).

Et prend sa colognette [1]
Avoi son petit tor,
A chascun tor qu'el vire,
Fait un sospir d'amor (*ter*).

Sa mare li vient dire :
— Pernette, qu'avés-vos ?
Av'os lo mau de teste
O bien lo mau d'amor ? (*ter*)

— N'ai pas lo mau de teste,
Mais bien lo mau d'amor.
— No ploras pas, Pernette,
Nos vos maridaron (*ter*).

Vos danaron un prince
O lo fi d'un baron.
— Jo no vuolh pas un prince
Ne lo fi d'un baron (*ter*).

— Je vuolh mon ami Pierre,
Qu'est dedans la prison.
Tu n'auras mie Pierre,
Nos lo pendolaron ! (*ter*).

— Se vos pendolas Pierre,
Pendolas mei itot ;
Au chemin de Saint-Jaque,
Enterras-nos tos dos (*ter*).

Cuvrés Pierre de roses
Et mei de mileflors ;
Los pélerins que passent
En prendront quanque brot (*ter*).

Diront : « Dio aye l'âme
Dous povres amoros !
L'un per l'amor de l'autre,
Ils sont morts tos los dos.

[1] La quenouille.

Une année de foin.

L'an de grâce 1907 s'annonce comme une année de foin. Puisse-t-elle cependant faire mentir le dicton — « année de foin, année de rien » — et ne pas ressembler à l'année 1770 dont le pasteur de Corsier disait, en marge du registre des décès :

« Cette année 1770 n'a été abondante dans ce pays qu'en foin, qui même n'a pu être bien recueilli dans la plupart des lieux. La moisson a donné médiocrement. La vendange a été très petite. La vigne de la cure, qui n'avait rien donné en 1769, n'a donné que 8 septiers de blanc et un de rouge, cette année. La grêle a fait de grands ravages à Genève, à Berne et dans le baillage de Vevey.

» Le froment est actuellement de 37 à 40 batz. Le vin vieux se vend jusqu'à 15 louis, soit 240 livres le char ; le nouveau, à 12 louis, soit 190 livres. Le pain blanc coûte 7 creutzer la livre, le bis 6 ; le beurre 6 ½ batz, l'avoine 14 batz, les pommes de terre 10 batz, les châtaignes les plus communes 18 batz. »

On dirait qu'il n'y a qu'à.

Gai ! gai ! marions-nous,
Marions-nous, etc.

C'est ainsi que chantaient les gens de la noce, à la dernière Fête des Vignerons.

« Marions-nous ! marions-nous ! » C'est vite dit ; mais ce n'est pas si facile que ça. D'abord, il faut être deux ; deux qui s'aiment. On ne trouve pas toujours *la* ou *le* deuxième. Oh ! sans doute, qu'en cherchant bien...

Et puis, la vie est si chère ! En ménage, dit-on, un écu ne vaut plus que deux francs cinquante. Or, au prix où sont le beurre, le lait, les œufs !

Et puis encore... de nos jours, il y a tant de ménages qui tournent mal, disent les vieilles du bon vieux temps.

Et puis... et puis... il y a tant de « et puis... » qu'on y regarde à deux, à trois et même à quatre fois avant de prononcer le *oui* sacramentel.

*

Ah ! le bonheur en ménage, c'est une vraie bénédiction ; c'est le paradis sur terre. Mais...

C'était autrefois la coutume, dans une petite ville des environs de Londres, de couronner chaque année, en une fête publique, le ménage qui offrait le plus parfait tableau de l'amour conjugal.

Tandis que la France encourage la vertu, l'Angleterre récompensait le bonheur, et cela n'était pas moins juste, car il est plus aisé de rester sage que d'être content de son état. Comme tant d'autres traditions vénérables, ce touchant usage avait fini par disparaître.

Un vieux garçon, habitant du pays, s'est décidé, il y a quelques années, à le rétablir. Enclin, en sa qualité de célibataire, à prôner les douceurs de la vie conjugale, il a légué à ses concitoyens de quoi décerner un prix annuel au plus heureux ménage de la localité.

Lorsqu'on mit ce prix au concours, sur les huit cents couples qui constituaient la partie respectable de la population, quarante-cinq s'étaient fait inscrire et la municipalité, assistée de quelques notables, discuta les titres des divers concurrents. Elle commença par écarter quarante-trois couples qui, de l'avis général, se vantaient avec impudence en affectant une félicité parfaite, alors qu'au su de tout le monde leur joie n'était pas sans mélange. Et ce fut le premier effet de ce prix d'encouragement au mariage, d'ôter leurs illusions à quarante-trois couples qui s'étaient crus heureux.

Deux ménages seulement demeuraient sur les rangs. Le jury pesa longuement leurs mérites respectifs. Puis, ayant découvert que le premier n'allait point sans quelques tiraillements, se prononça enfin en faveur du second.

Mais lorsque le maire eut proclamé le nom de ce ménage modèle et convié ces fortunés conjoints à recevoir le prix de leurs vertus, on vit la femme se précipiter la première vers l'estrade officielle et, saisissant la couronne des mains du magistrat surpris :

— Enfin, s'écria-t-elle, voici la juste récompense de vingt années de patience et de résignation !

A ces mots, son mari, qui la suivait de près, rougit, pâlit, verdit, lança un juron formidable et leva sur sa moitié une main si menaçante qu'on s'empressa de les séparer.

Et tandis que la fanfare municipale entonnait un hymne de triomphe, quatre gendarmes reconduisirent à son domicile le plus parfait ménage de la localité.

Eh bien, qu'en pensez-vous ?

Patience. — Un passant a acheté, à la chute du jour, un paletot qu'il croyait couleur prune.

Le lendemain, il s'aperçoit que le paletot est vert. Il va chez le marchand et réclame.

— Un peu de patience, mon bon mossieu, fait celui-ci, il n'est pas encore mûr !

FEUILLETON DU *CONTEUR VAUDOIS*

11

Vie mémorable et mort funeste de Messire Othon de Grandson.

(Histoire romanesque d'après une ancienne chronique du Pays-de-Vaud.)[1]

CHAPITRE VIII (*suite*).

UNE ENTREVUE, UNE ROMANCE ET UN RUBAN

Dans le même tems que Mathilde, cette sœur aimable du sombre Gérard, arriva chez son frère, Catherine dût à Mathilde les seules consolations que pouvoit lui présenter le château d'Estavayer.

Accablée de la chaleur d'une journée étouffante, Catherine attendoit à sa fenêtre que le vent léger de la nuit, vint rafraîchir l'air brûlant. Dès l'après midi, un orage avoit paru se préparer ; l'horizon se chargeoit d'épais nuages, le tonnerre grondoit au loin ; et les bateliers s'empressoient tous d'aborder pour se soustraire à la tempête qui les menaçoit. Un seul bateau, immobile au milieu du lac, devant la fenêtre de Catherine, ne paraissoit pas même tenter de s'y dérober. Soit pressentiment, conjecture, ou peut-être seulement cette pitié si puissante sur le cœur des femmes, Catherine s'intéresse à ce bateau. Cependant l'orage s'approche, les vents sifflent, les ondes s'agitent, le ciel est en feu ; et tous les dangers réunis menacent la frêle nacelle, que l'orage pousse avec violence du côté d'Estavayer. Bientôt elle est à la portée de la vue, et ne renferme qu'un seul pêcheur, dont l'air et la taille, entrevus à la lueur des éclairs, offrent à Catherine des rapports frappans avec Othon. Le bateau est au moment d'être submergé à ses yeux ; elle en frémit : ses mains se lèvent vers le ciel pour l'implorer ; et c'est dans cette attitude que le farouche Gérard la surprend. Un coup-d'œil jeté sur le lac, lui fait découvrir cet esquif ballotté par les vagues ; aussitôt devinant son rival, il le dévoue au naufrage.

— Puisses-tu rejoindre ton frère au fond de ces eaux ! murmure entre ses dents, l'atroce jaloux.

Mais Catherine absorbé n'entend point cette imprécation barbare. Une préoccupation si profonde redouble la fureur d'Estavayer.

— C'est pour ton amant, que tu pries... ingrate !

« Que le ciel soit propice à l'innocence...! Il doit être permis de prier pour les malheureux. »

En ce moment les vents s'appaisent, la fureur des vagues paroit se calmer, et l'azur du ciel perce les nuages. « Le voilà sauvé ! s'écrie Gérard d'un ton terrible, mais c'est pour périr de ma main. »

— Il est sauvé...? répète Catherine avec l'accent de la joie ; ô mon Dieu, je n'ai plus rien à te demander.

Vas... dit le jaloux, je saurai t'éloigner de l'élément perfide qui trompe ma haine, et qui sert si bien ton amour. Je saurai du moins prévenir de nouvelles offenses, c'est le ciel et l'enfer que j'en atteste... et dès demain, tu seras transférée à Moudon. »

Mathilde n'obtint pas la permission de suivre son amie dans sa nouvelle demeure ; Catherine s'attendoit à trouver un local âpre et sauvage : elle croyoit n'appercevoir au-delà de la ville que des désers incultes, hérissés de forêts ou de rochers. Quel contraste avec les rives fertiles du lac qu'elle venoit de quitter, avec les ombrages chéris de Belp ! mais son attente fut agréablement trompée.

Le château de Forel, résidence des seigneurs d'Estavayer à Moudon, est situé au milieu de rians vergers ; ce n'est point la retraite inexpugnable d'un guerrier ; c'est l'habitation commode d'un citadin fortuné. Tout auprès, la Broye baigne l'enceinte d'un vaste promenoir, prolongé en forme de croissant ; et son cours est ombragé par un domble rang des plus beaux arbres. A l'extrémité de cette charmante prairie, on passe la rivière sur un pont de bois : et du côté de la ville, le promenoir touche

[1] Nous avons respecté l'ancienne orthographe.